

RAPPORT FINANCIER pour l'exercice 2015

présenté par Julie CHARGELEGUE, trésorière

1 – Compte de gestion 2015

Les charges de l'association en 2015 sont restées contenues dans l'enveloppe votée lors de l'AG.

Le fonctionnement courant a été plus faible que prévu car nous avons changé d'animatrice et le poste a été vacant pendant un mois.

Notre prestataire n'a pas été en mesure d'assurer cette année encore l'équilibre du budget du magazine par des recettes publicitaires et la provision prévue à cet effet par l'association a été dépassée.

Le site internet de l'association a été modernisé et celui-ci est maintenant parfaitement fonctionnel. Sa mise en place est restée dans l'enveloppe votée à l'AG.

La caisse de secours n'a pas été sollicitée en 2015 et il ne restait plus aucun prêt précédemment consenti à rembourser.

Les dépenses relatives au Gala de l'armement, réalisé au Grand Hôtel, qui s'élèvent à 152 276 €, sont restées inférieures au budget. Les recettes, plus faibles que la prévision, s'élèvent à 149 742 €. Cela conduit pour cette année à un déficit de 2 534 € qui s'explique par le financement du tirage spécial gala du magazine. Les dons reçus à l'occasion du gala s'élèvent à 2 370 € et sont nettement plus élevés qu'en 2014.

Comme une convention a été signée le 22 décembre 2015 pour 3 ans entre la CAIA et la DGA, celle-ci a versé pour la deuxième année une subvention de 27 000 €.

Les cotisations perçues ont généré 52 355 € de recettes, le nombre de cotisants (1076 pour 2015) se maintient au même niveau que celui de l'année 2014.

Finalement, l'exercice 2015 affiche un résultat s'élevant à 121 911 €. Cet excédent tout à fait exceptionnel est dû à la constatation d'une plus-value conséquente entre 1999 et 2015 lors de la vente de titres ne rapportant plus.

2 – Bilan 2015

Cette année, l'association a choisi de vendre de nombreux titres dont la rémunération était devenue nulle ce qui a conduit à réaliser une plus-value significative. Pour les titres restant, la plus-value latente de 39 878 € est légèrement supérieure à celle de 2014 (+2.61% en considérant le même nombre de parts). Les taux de rémunération des différents placements sont restés faibles en 2015, tendance qui se maintient pour 2016.

Pour l'année 2015, conformément aux statuts, les dons sont versés aux fonds de secours. Le déficit du Gala est imputé à la réserve générale ainsi que l'excédent d'exploitation dont le montant s'élève à 122 073 €.

La réserve manifestations reste fixée au montant du Gala, soit à 160 000 €.

3 – Compte de gestion prévisionnel 2016

En 2016, l'association prévoit la tenue d'un colloque pour un budget de 40 000 €. Ce budget élevé prend en compte les dépenses liées à la sécurisation des lieux qu'il faudra prévoir. Une partie des fonds de l'association (32 500 €) sera utilisée pour contribuer au financement du colloque en plus des recettes ordinaires de l'année.

De même, le budget alloué à l'AG a été augmenté de 5 000 € pour tenir compte des dépenses liées à la sécurisation du lieu.

Compte-tenu des difficultés avérées pour notre prestataire à obtenir des recettes publicitaires, le Conseil a décidé de préciser dans la convention avec celui-ci pour 2016 le budget alloué afin de ne pas le dépasser comme en 2015. En parallèle, un appel d'offre va être lancé en 2016 afin de trouver un nouveau prestataire pour la réalisation des magazines et annuaires dès 2017.

Le site internet ayant été modernisé, le budget alloué à ce poste a été réduit en conséquence.

Les autres charges devraient être de même niveau qu'en 2015.

En ce qui concerne les produits, comme prévu par la convention, la DGA devrait verser en 2016 pour sa troisième et dernière année le montant de 27 000 €. L'association tient à noter que la convention est soumise à un réexamen annuel.

Le conseil a choisi de réaliser le Gala cette année dans un lieu nouveau, mais toujours sous sa forme traditionnelle. Le Gala sous cette forme très prestigieuse est unique dans notre horizon professionnel et bénéficie d'une grande attractivité auprès de nos membres. L'association propose de garder le budget du Gala à 160 000 en équilibre avec les recettes.

L'équilibre du budget prévisionnel présenté est obtenu sur la base d'un nombre de cotisants équivalent à celui des années précédentes, soit 1 000 cotisants. Comme les années précédentes, l'association tient à rappeler l'importance de la bonne rentrée des cotisations qui, avec la subvention, assurent le fonctionnement de l'association et permettent de se préparer à la réduction de la base du Corps, à l'évolution des financements et des besoins futurs de l'association.

4 – Conclusion

L'année 2015 s'est terminée au plan financier dans de bonnes conditions avec un budget équilibré.

Les comptes ont été vérifiés par les trois membres de la commission spéciale de contrôle des comptes désignés par le Conseil. Nous vous demandons, après avoir entendu leur rapport, de bien vouloir donner quitus au bureau et à la trésorière de votre association pour la gestion de l'exercice 2015.